



DOUZE ANS POUR SUPPRIMER LES OBSTACLES ET NE LAISSER AUCUNE FILLE DE CÔTÉ

Jamais autant de filles n'ont été scolarisées dans le monde. Toutefois, 132 millions de filles ne vont toujours pas à l'école, en particulier dans les États fragiles, en situation d'urgence ou en proie à des conflits. Des millions d'autres filles quittent l'école prématurément, tandis que les progrès enregistrés pour les plus marginalisées d'entre elles sont encore bien trop lents. Pour ces filles, acquérir les compétences fondamentales est un véritable combat. Elles demeurent en outre sous-représentées dans l'enseignement secondaire, où elles pourraient pourtant acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour construire une existence riche et accomplie.

Les filles et les femmes sont encore beaucoup trop nombreuses à rencontrer des obstacles à leur éducation, tout au long de leur vie, de la petite enfance à l'âge adulte, en passant par l'adolescence : pauvreté, violences sexuelles ou liées au genre, mariages d'enfants, précoces ou forcés, grossesses précoces ou non désirées, ainsi que des normes et des attentes sociales trop restrictives. L'institution scolaire elle-même maintient un certain nombre de barrières : discriminations fondées sur le genre, relations de pouvoir inégalitaires et infrastructures inadaptées. Selon certaines estimations, une fille sur dix, en Afrique subsaharienne, manque l'école pendant ses menstruations. Les violences liées au genre à l'intérieur, aux abords ou sur le chemin de l'école ne connaissent pas de frontières géographiques, culturelles, sociales, économiques ou ethniques. Il demeure donc essentiel d'assurer les conditions d'une école inclusive et équitable, d'une éducation dispensée dans un environnement sain et sûr, qui inclut les plus vulnérables, y compris les enfants en situation de handicap. Il s'agit de rendre les filles et les femmes autonomes, y compris sur le plan économique, en particulier dans les pays en développement et en situation de conflits.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour prendre la mesure de cette situation, pour affirmer à nouveau notre volonté d'avancer, pour définir de nouvelles mesures et des engagements financiers et pour convenir d'actions communes afin de garantir des résultats pour *toutes* les filles.

Convenons-en, de nombreux progrès ont été accomplis en 2018. Des engagements concrets ont été pris afin de garantir que les filles puissent jouir pleinement de leur droit à l'éducation, un droit fondamental contribuant au développement social, à la croissance économique et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Les Sommets du G-7 au Canada et du Commonwealth au Royaume-Uni ont débouché sur des engagements précis, notamment en faveur des adolescentes et des filles les plus marginalisées, tandis que la Conférence du Partenariat mondial pour l'éducation organisée au Sénégal a vu les pays en développement s'engager à investir 110 milliards de dollars supplémentaires dans l'éducation, auxquels s'ajoutent 2,3 milliards de dollars de la part de donateurs. Education Cannot Wait / Éducation ne peut pas attendre a investi en à peine un an près de 100 millions de dollars dans des plans d'intervention d'urgence et des programmes pluriannuels de résilience dans lesquels 50% des bénéficiaires sont des filles, et la majorité des enseignants des femmes. Dans la perspective de l'échéance de 2030, nous devons entretenir cette dynamique en faveur d'une responsabilité commune, d'une solidarité mondiale et d'un principe de redevabilité, pour faire en sorte qu'aucune fille ne soit laissée de côté.



Ensemble, nous appelons les filles elles-mêmes, ainsi que leurs familles et communautés respectives, les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé, tous les acteurs de l'éducation, à s'engager avec nous, et à agir, à titre individuel ou collectif, pour lever les obstacles à l'éducation des filles et pour :

- améliorer l'accès des filles à l'éducation et aux parcours d'apprentissage, en ciblant les plus marginalisées d'entre elles, notamment celles qui se trouvent dans des situations d'urgence, de conflit ou de vulnérabilité ;
- assurer 12 années d'un enseignement gratuit, sûr et de qualité, qui s'attache à promouvoir l'égalité de genre et à renforcer les compétences en matière d'écriture, de lecture et de calcul, ainsi que les compétences nécessaires à la vie quotidienne et aux métiers de demain.

Afin de combler les écarts qui existent, nous sommes déterminés à :

- **promouvoir des systèmes éducatifs prenant en compte les questions de genre**, notamment en matière de planification, de réglementation, de budget, d'approches et de ressources pédagogiques et de programmes d'enseignement ;
- **améliorer la coordination entre l'aide humanitaire et la coopération pour le développement**, en garantissant un engagement de tous les acteurs en faveur de l'égalité de genre, et en faisant de l'accès à une éducation de qualité pour les filles et les femmes une priorité dès les premiers moments de l'intervention humanitaire et les premiers efforts pour instaurer la paix ;
- **promulguer et faire appliquer des lois** permettant d'assurer 12 années d'un enseignement de base gratuit et de lever les obstacles à l'éducation, grâce à des réformes plus larges, portant par exemple sur les mariages d'enfants, précoces et forcés ;
- **investir dans les enseignants** en mettant en place des mesures incitatives pour que les enseignants, hommes et femmes, puissent bénéficier de conditions d'apprentissage de qualité et soient formés aux pratiques pédagogiques qui intègrent une perspective de genre ;
- **se concentrer sur les filles les plus marginalisées**, notamment celles qui se trouvent en situation de conflit, de crise ou de vulnérabilité, celles qui vivent en milieu rural et celles qui ont un handicap ;
- **promouvoir les écoles en tant que lieux d'apprentissage sûrs**, exempts de préjugés, de violences ou de discriminations liées au genre ;
- **encourager les communautés, les parents, les garçons et les hommes, ainsi que les filles elles-mêmes**, à remettre en question les croyances, les pratiques, les institutions et les structures patriarcales qui favorisent les inégalités de genre ;



- **suivre les progrès et assurer la collecte de données réparties par sexe et par âge** de manière régulière, et suivre l'utilisation de ces données pour remédier aux inégalités fondées sur le genre dans l'éducation ;
- **adopter des approches intégrées et multisectorielles** qui donnent aux adolescentes les moyens d'éviter les risques liés à la sexualité et de prévenir les grossesses précoces et les maladies sexuellement transmissibles ;
- **préparer les filles aux métiers de demain**, développer leurs compétences dans le domaine du numérique et combler l'écart entre filles et garçons dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques ;
- **resserrer la coopération internationale, régionale, nationale et Sud-Sud** pour promouvoir l'éducation des filles et faire en sorte que l'égalité de genre dans et par l'éducation devienne une réalité.

Nous sommes déterminés à mobiliser les volontés politiques en vue de la réalisation des engagements de l'ODD 4 en faveur de l'éducation des filles, ainsi qu'à mettre à profit les grandes manifestations à venir, telles que la Réunion mondiale Éducation 2030 organisée par l'UNESCO en décembre 2018 et le Forum politique de haut niveau consacré aux ODD en 2019 pour dresser un bilan des progrès accomplis au regard de l'échéance de 2030.

25 septembre 2018